

5 RUE DES BELGES

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 €

Siège social : 119, Bureaux de la colline – 1, Rue Royale – 92210 Saint-Cloud

RCS NANTERRE 949 757 918

(la « Société »)

380

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 9 JUILLET 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ,
LE NEUF JUILLET A QUATORZE HEURES,

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social de la Société sur convocation du Président.

Sont présents ou représentés :

MAK INVEST (RCS Luxembourg B 191 499)

Propriétaire de

55 actions

SHAKTI SUD INVESTISSEMENT (RCS Nice 951 595 610)

Propriétaire de

45 actions

Soit au total deux associés représentant l'intégralité du capital social

100 actions

Dès lors, l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

L'Assemblée est présidée par Monsieur François GAUCHER en sa qualité de Président de la Société.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus du Président ;
- ✓ Affectation du résultat de l'exercice ;
- ✓ Constatation de ce que les capitaux propres demeurent inférieurs à la moitié du capital social et décision du maintien ou non de l'activité de la Société ;
- ✓ Constatation de la non-conclusion des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- ✓ Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- ✍ L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024,
- ✍ Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée,
- ✍ Les statuts.



Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé.
Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2024, approuve ledit rapport de gestion et les comptes annuels de l'exercice clos, lesquels font apparaître une perte de **(3 300) €**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à **(3 300) €** au report à nouveau ainsi qu'il suit :

Affectation de la perte de l'exercice	
Report à nouveau antérieur	- 2 102 €
Perte de l'exercice	- 3 300 €
Report à nouveau après affectation	- 5 402 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constatant qu'à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024, les capitaux propres qui s'élèvent **(4 402) €** pour un capital social de 1 000 € demeurent inférieurs à la moitié du capital social de la Société, décide conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce de ne pas dissoudre la Société et de continuer son activité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prend acte de ce que pour l'exercice clos au 31 décembre 2024, il n'existe aucune convention réglementée à déclarer au titre des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés de la Société.

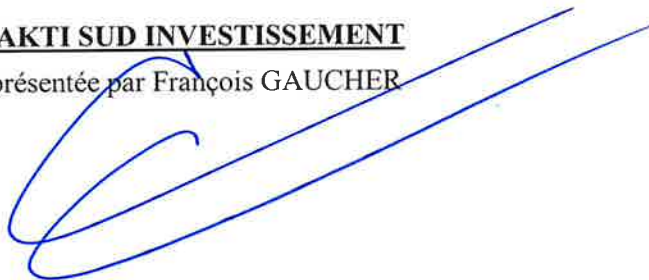
MAK INVEST

Représentée par Marie GAUCHER DANG



SHAKTI SUD INVESTISSEMENT

Représentée par François GAUCHER



5 RUE DES BELGES

1 RUE ROYALE

92210 SAINT-CLOUD

Exercice clos le : 31 décembre 2024

APE : 6420Z

SIRET : 94975791800014

5 RUE DES BELGES

1 RUE ROYALE

Tél :

119 BUREAUX DE LA COLLINE

92210 SAINT-CLOUD

BILAN - ACTIF

5BELGES - 5 RUE DES BELGES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Valeurs au 31/12/24			% de l'actif	Valeurs au 31/12/23		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes				
Capital souscrit non appelé							
ACTIF IMMOBILISÉ							
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement							
Frais de développement							
Concessions, brevets et droits similaires							
Fonds commercial (1)							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations tech., matériel & outillages							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations							
Créances rattachées à des participations							
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ							
ACTIF CIRCULANT							
Stocks et en-cours							
Matières premières et autres appro							
En-cours de production (biens et services)							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances et acomptes versés sur commandes							
Créances				95			5
Créances Clients et Cptes rattachés (3)							
Autres créances (3)	18 000		18 000		55		
Capital souscrit - appelé non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Actions propres							
Autres titres							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	985		985	5	990		95
Charges constatées d'avance (3)							
TOTAL ACTIF CIRCULANT	18 985		18 985	100	1 045		100
Charges à répartir sur plusieurs exercices							
Primes de remboursement des emprunts							
Ecarts de conversion actif							
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	18 985		18 985	100	1 045		100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

5BELGES - 5 RUE DES BELGES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	% du passif	Valeurs au 31/12/23	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 1 000)	1 000	5	1 000	96
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-2 102	-11		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-3 300	-17	-2 102	-201
SITUATION NETTE	-4 402	-23	-1 102	-105
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-4 402	-23	-1 102	-105
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)			552	53
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	21 035	111	1 595	153
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	2 352	12		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	23 387	123	2 147	205
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	18 985	100	1 045	100

(1) Dont à plus d'un an
(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

23 3872 147

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

5BELGES - 5 RUE DES BELGES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 10/03/23 Au 31/12/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)						
Montant net du chiffre d'affaires						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	3 245		2 102		1 143	54
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts						
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	55				55	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	3 300		2 102		1 198	57
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-3 300		-2 102		-1 198	-57
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs